

LE DIRECTEUR DE L'ORGANISATION

ANTHONY DE VECCHI



En juin 2025, la Côte d'Or sera à nouveau au cœur de l'action sportive avec la 4^e édition de la Côte d'Or Classic Juniors, un événement qui rassemble les meilleurs espoirs internationaux du cyclisme. Sur des routes traversant les forêts du Morvan, les plaines de l'Auxois, et les célèbres pavés de Semur-en-Auxois, ces deux jours de compétition promettent spectacle et émotion.

L'année dernière, le passage du Tour de France a marqué notre territoire d'une empreinte mémorable, attirant une foule de passionnés et mettant en lumière la richesse de notre région. Cette fête grandiose du cyclisme ne doit pas s'arrêter là. Avec la Côte d'Or Classic Juniors, nous poursuivons cette dynamique, affirmant notre région comme un haut lieu du sport cycliste.

Cette épreuve ne se limite pas à la performance sportive : elle illustre notre engagement à promouvoir bénévolement notre territoire. Chaque coup de pédale contribue à renforcer l'attractivité de la Côte d'Or en tant que destination incontournable, alliant richesse naturelle, patrimoine historique, et culture locale.

Le Département de la Côte d'Or, les municipalités hôtes et les nombreux partenaires partagent cette ambition commune : mettre en lumière la beauté et les spécificités de notre région. Grâce à leur soutien, ainsi qu'à l'implication des bénévoles, cet événement d'envergure prend vie dans nos villages et valorise notre campagne rurale.

Je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements à ceux qui rendent cette aventure possible : nos sponsors fidèles, nos partenaires engagés, et nos bénévoles passionnés.

Ensemble, faisons rayonner la Côte d'Or et prouvons que le cyclisme est bien plus qu'un sport : c'est une façon de partager, de découvrir et d'aimer notre territoire. Merci à tous ceux qui font vivre cette belle aventure collective !

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DE LA CÔTE D'OR
ANCIEN MINISTRE

FRANÇOIS SAUVADET



C'est avec une grande fierté que nous accueillerons la 4ème édition de la Côte-d'Or Classic Juniors, une course de premier rang avec pour cadre notre magnifique Département.

De Saulieu à Précy-sous-Thil, en passant par Pouillenay, le MuséoParc Alésia et Pouilly-en-Auxois, avec une arrivée sur les pavés de Semur-en-Auxois, cette course permet à plus de 170 jeunes compétiteurs de démontrer l'étendue de leur talent et mettra en lumière la beauté de nos villages et de nos paysages, sous les encouragements des nombreux spectateurs présents sur les bords de route.

Je veux rendre hommage à l'engagement des bénévoles de la Pédale Semuroise et de son Président qui concourent à la réussite de cette épreuve qui s'est imposée rapidement comme une référence du calendrier des courses des catégories jeunes. Nos associations, clubs et tous les bénévoles qui les animent sont indispensables à la vie sportive en Côte-d'Or. Le Département continuera de les soutenir !

Le Département de la Côte-d'Or, labellisé « Terre de Cyclisme » et « Terre de Jeux », a vécu une grande année cycliste l'an dernier en accueillant les coureurs des sélections jeunes de l'équipe de France au sein du centre de préparation aux Jeux Olympiques pour le cyclisme de Semur-en-Auxois, et le Tour de France pour 3 étapes mémorables dont la dernière au départ de Semur-Auxois.

Je vous invite à venir assister à la Côte-d'Or Classic Juniors les 8 et 9 juin prochains et à profiter pleinement de ces deux jours de courses et de fêtes que vous soyez coureur, spectateur ou simplement amateur de cyclisme.

Je souhaite que la Côte-d'Or Classic Juniors 2025 soit synonyme de belles performances et de souvenirs inoubliables pour chacun.

Samedi 08 juin

Étape 1

Saulieu > Précý-sous-Thil

85km | 1 841m D+

Samedi 08 juin

Étape 2

Pouillenay >

MuséoParc Alésia

15km | 200 m D+

Dimanche 09 juin

Étape 3

Pouilly-en-Auxois >

Semur-en-Auxois

110km | 1 626 m D+

LES ÉDITOS	2
LES OFFICIELS	5
LE PROGRAMME	6
ÉTAPE 1 : SAULIEU - PRÉCY-SOUS-THIL	8
LES ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES	15
ÉTAPE 2 : POUILLENAY - MUSÉOPARC ALÉSIA	16
LES MAILLOTS DISTINCTIFS	21
ÉTAPE 3 : POUILLY-EN-AUXOIS - SEMUR-EN-AUXOIS	22
PROFIL DES DERNIERS KMS	27
GRILLE DE PRIX	28
HÉBERGEMENTS - HÔPITAUX	29
RÈGLEMENT PARTICULIER	30



COTEDORCLASSICJUNIORS.FR



[@LACOTEDORCLASSICJUNIORS](https://www.instagram.com/LACOTEDORCLASSICJUNIORS)

ORGANISATION GÉNÉRALE

Directeur Général

Anthony DE VECCHI
+33 7.68.97.14.35

Coordinateur Général:

David DE VECCHI
+33 6.20.40.05.46

Responsable Accueil :

Enola DEBAC
+33 6.45.22.12.65

Responsable sécurité :

Jean-Marc DE VECCHI
+33 6.86.44.92.52

Coordinateur zones

départ/arrivée :

Quentin YONS

Responsables zone départ :

Frédéric BARLERIN et Jean
Marc LEPÉE

Responsable zone arrivée :

Cyril LECLER

Responsables signalétiques :

Pascal BOILLAUD et Cyril
CHENO

Responsable communication et relations publique :

Alizée QUÉRÉ

Responsable invité :

Ninon LELEU

Responsable hospitalité :

Léa VERSTEGHEN

Responsable site internet :

Tarek ZIADE

ÉCHELON COURSE

Photofinish - classement

STS Sport

Liaison Radio :

Di@log

Dépannage neutre :

Assistance Sports Médias

Speaker Radio-Tour :

Sven CALUS

Moto info :

Luc RÉMOND

Speakers :

Jean-Michel QUÉRÉ et Paul
PETITJEAN

Photographe :

Laurent DUQUESNE

Vidéaste et drone :

Aéropix

Camions podium :

TruckMontBlanc et Rolland
Organisation

Motos sécurité :

P.M.S

Ardoisière :

Amélie DE VECCHI

Médecin de l'épreuve :

Dr. Valentin RACLOT
+33 6 66 63 31 62

Ambulances :

Ambulance Nycoll

JURY DES COMMISSAIRES

Président du jury :

Valerii SEVRUK (UKR)

Commissaires titulaires :

Rodolphe CRAMÈTE et Max
MICHAUD

Juge à l'arrivée :

Geoffrey CORNIAU

Chronométrateur :

Marie-Laure LÉVITE

Commissaires moto :

Jean-Louis MINOT et Céline
RUTLER

ASSOCIATIONS PARTENAIRES



SAMEDI 07 JUIN

15h30 - Ouverture de la Permanence - Espace Jean Bertin, 21120 Saulieu

15h45 - 16h30 - Accueil des équipes, vérification des partants

16h45 - Réunion des Directeurs Sportifs avec le Président du Jury

17h30 - Réunion des pilotes

18h00 - Fermeture de la Permanence

DIMANCHE 08 JUIN

08h30 - 09h00 - Accueil des officiels - Espace Jean Bertin, 21120 Saulieu

08h30 - 09h10 - Présentation des équipes à Saulieu

09h15 - Appel et rassemblement des coureurs sur la ligne de départ

09h30 - Départ fictif

11h00 - Premier passage à Précy-sous-Thil

11h30 - Arrivée du premier concurrent

12h00 - Cérémonie protocolaire - Précy-sous-Thil

12h00 - 14h00 - Repas au gymnase de Précy-sous-Thil

15h30 - Départ de la première équipe à Pouillenay

16h15 - Arrivée de la première équipe au MuséoParc Alésia

17h25 - Départ de la dernière équipe

17h50 - Arrivée de la dernière équipe au MuséoParc Alésia

18h15 - Cérémonie protocolaire - Site d'arrivée au MuséoParc Alésia

LUNDI 09 JUIN

10h40 - Signature des coureurs à Pouilly-en-Auxois

11h35 - Appel et rassemblement des coureurs sur la ligne de départ

11h50 - Départ fictif

11h55 - Départ réel lancé

14h00 - Premier passage à Semur-en-Auxois

14h30 - Arrivée du premier concurrent à Semur-en-Auxois

15h00 - Cérémonie protocolaire - Semur-en-Auxois



EURL
LECLER Cyril

Maçonnerie - Couverture

21390 THIL LA VILLE

Tél. 03 80 64 51 28 - Port. 06 63 38 71 78

eurl.lecler@orange.fr



RENAULT

SOCA MONTBARD SEMUR

LA CARTE

CÔTE D'OR
CLASSIC
JUNIORS





CANTALI MICHEL
PLOMBERIE · CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Nous étudions, réalisons et suivons votre projet !



DANS LE MORVAN, SAULIEU



Saulieu, ville de moins de 3000 habitants, est renommée pour son excellence en hôtellerie et gastronomie. C'est aussi la capitale du sapin de Noël !



LE MUSÉE FRANÇOIS POMPOM

Le musée François Pompon réserve une large place au célèbre sculpteur, né à Saulieu en 1855.

D'autres thèmes font l'objet de salles spécialisées comme la gastronomie ou la maison morvandelle.

saulieu.fr



BERNARD LOISEAU

Le Relais Bernard Loiseau, repris par Dominique Loiseau offre une expérience sensorielle complète de la Bourgogne et du Morvan, tant dans le cadre de la demeure que dans la gastronomie et le bien-être.



INFORMATIONS



PRÉSENTATION DES COUREURS :

Les coureurs devront se présenter, par équipe, sur le podium pour la signature avant chaque départ d'étape en ligne, sous le contrôle d'un arbitre.

RADIO-TOUR :

Les radios seront à récupérer auprès du technicien de la société Dia@log à la permanence. Les informations courses seront émises sur les fréquences 157, 550 mhz.

ZONE DE DÉCHETS :

L'organisation met en place sur chaque étape en ligne des zones de déchets durant la zone de ravitaillement. Les coureurs pourront donc se débarrasser de leurs déchets dans ces zones ou auprès de leurs équipes. Sous aucun prétexte un coureur pourra se débarrasser de ses déchets sans précaution.

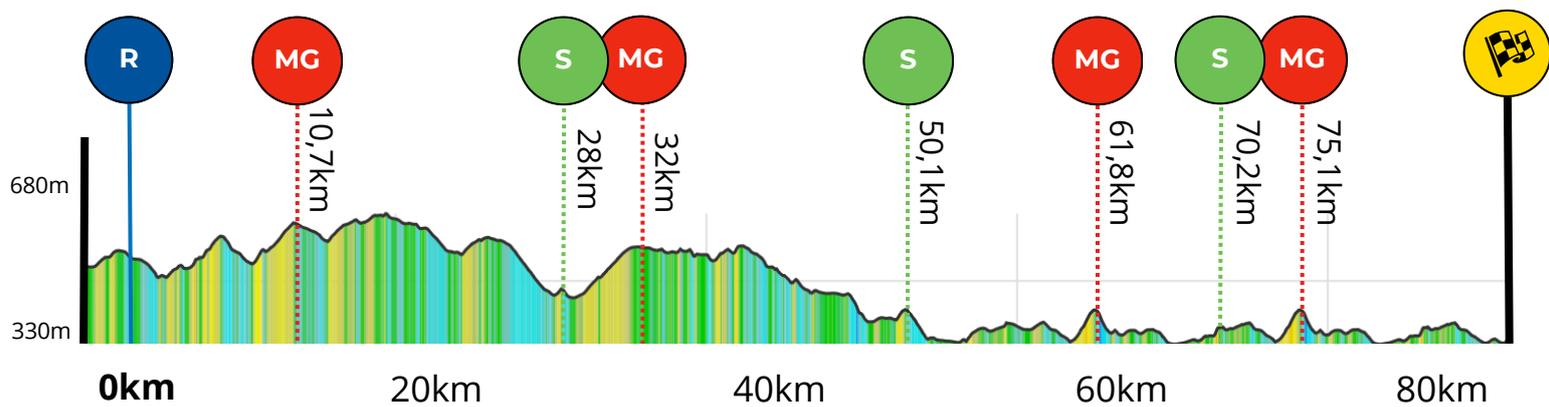
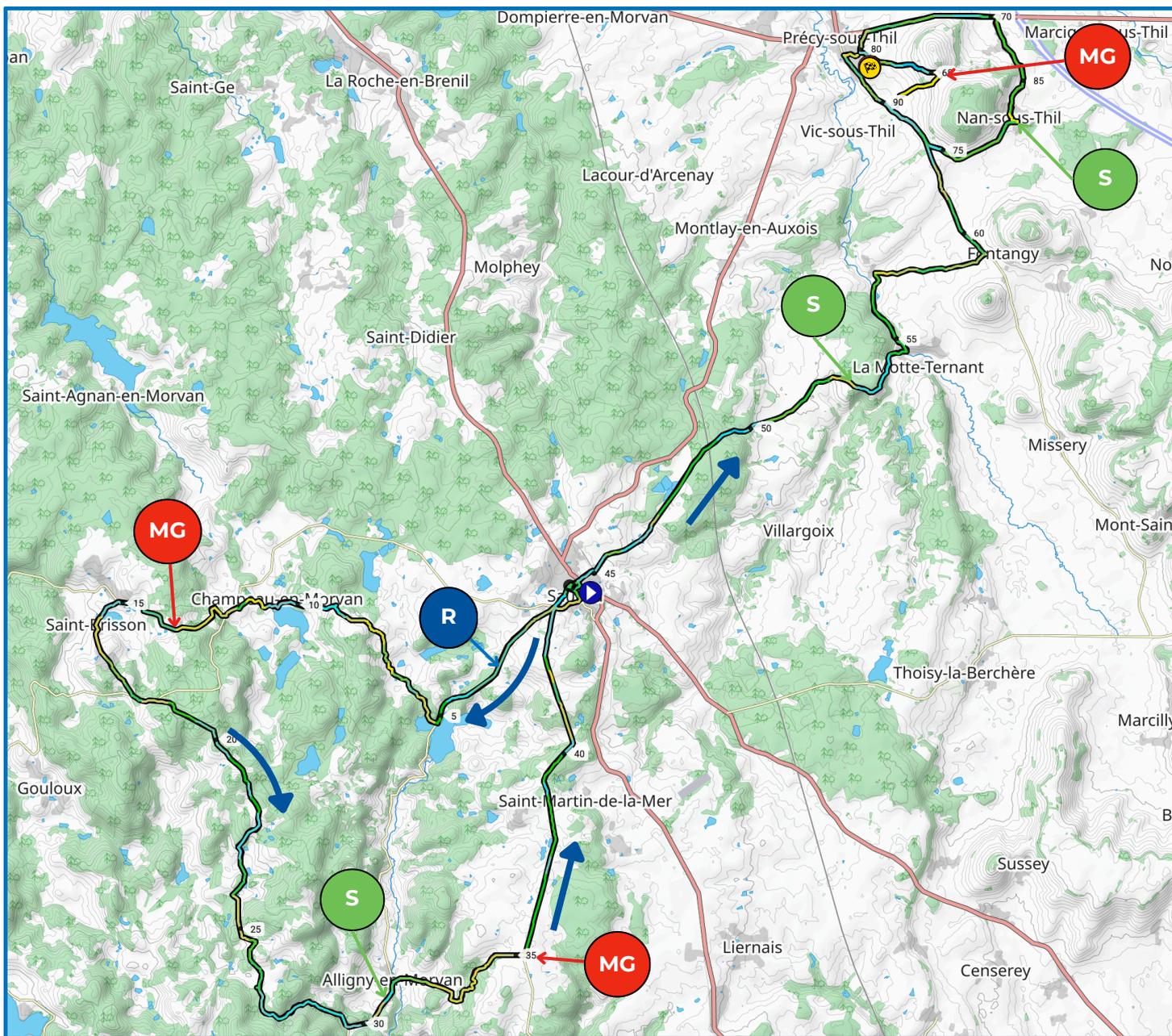
PARCOURS :

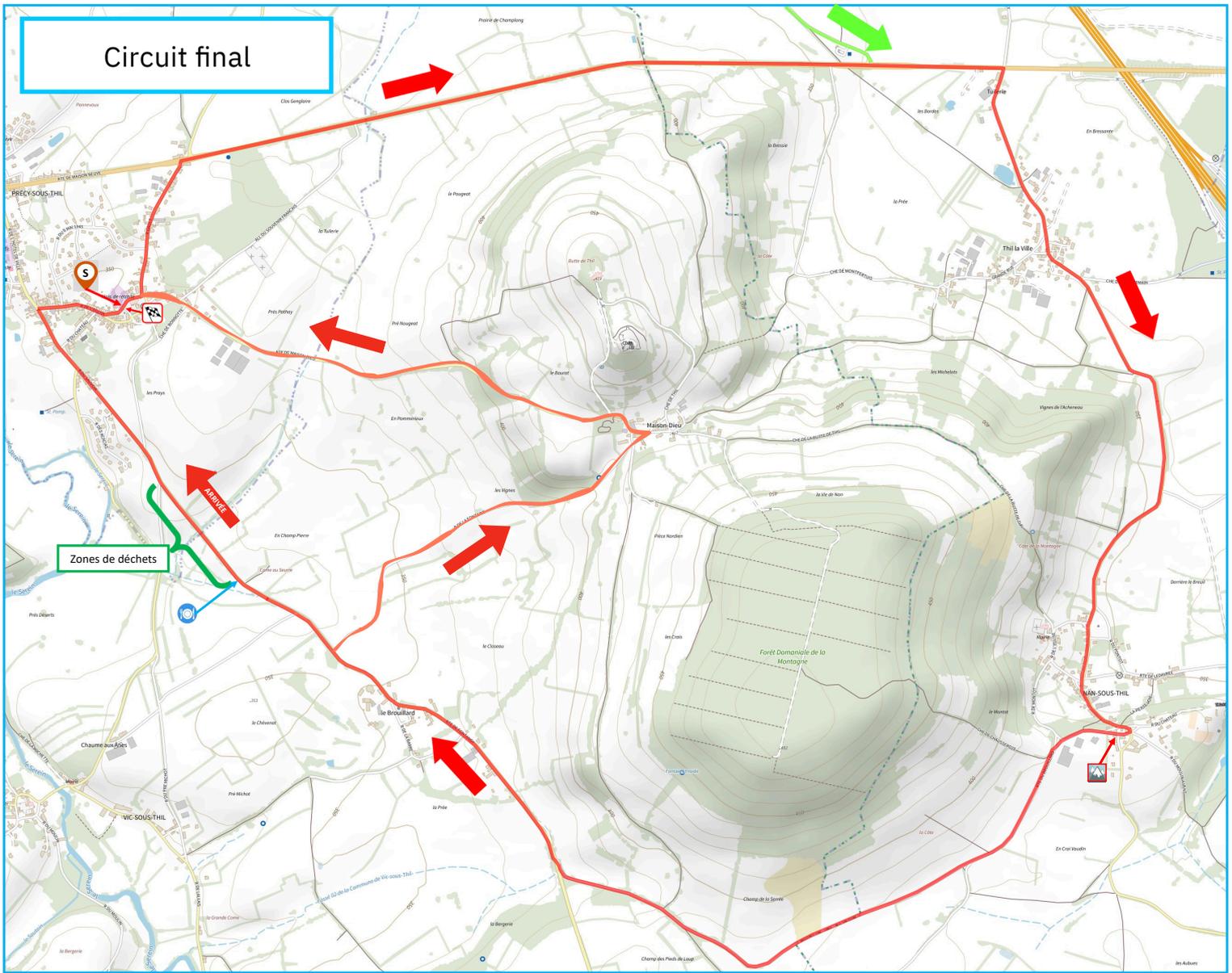
Le parcours de la Côte d'Or Classic Juniors est indiqué par un marquage au sol de couleur jaune et complété par des flèches directionnelles jaune du Tour de France.

Les sprints intermédiaires seront annoncés par un panneau (SPRINT 1km et 500m, GPM 1km et 500m) situé à 1 000 mètres du sprint. Une ligne blanche marquera le sprint.

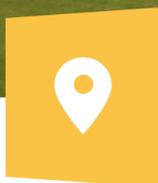
PARKING ÉQUIPES :

Les équipes seront dirigés par des signaleurs vers leurs parkings. Le respect strict des consignes sera demandé afin d'éviter des problèmes de circulations.





Au coeur de la Bourgogne et **aux portes du Parc Naturel Régional du Morvan**, ce charmant bourg situé au pied de la [butte de Thil](#), vous offre un accueil de qualité pour un séjour détente ! Territoire à la **nature** généreuse et au **patrimoine** attachant, il est situé à proximité de [Semur-en-Auxois](#) et de Saulieu.



L'un des plus beaux points de vue de l'Auxois

La Butte de Thil

La butte de Thil, du haut de ses 480 mètres d'altitude, offre l'un des plus beaux points de vue du territoire de l'Auxois. A ses pieds, le village de Précý-sous-Thil et à son sommet, la tour de guet de l'ancienne forteresse médiévale (IX-XIV^e siècle), haute de 25 mètres et cinq étages, domine les vallées de l'Armançon à l'Est et du Serein à l'Ouest.

precy-sous-thil.fr 🔍

NOUS SOMMES LÀ POUR PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE CONSTRUIRE LEUR VIE EN CONFIANCE



Agence de Semur-en-Auxois, 6 rue de la Liberté, 03 80 97 20 49
lbrochet@groupama-ge.fr / adelessence@groupama-ge.fr

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Document et visuels non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud - 02/2022.

groupama.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

ITINÉRAIRE HORAIRE



KILOMÈTRES		ITINÉRAIRE	HORAIRES		
A parcourir	Parcours		45km/h	43km/h	41km/h
Fictif : 2,7km		Départ fictif : SAULIEU Restaurant Bernard LOISEAU	Départ fictif à 9h30		
89	Fictif	Rond Point les 4 vents - direction D26	09h35	09h35	09h35
85,6	0	DÉPART RÉEL : LAC DE CHAMBOUX	09h35	09h35	09h35
86,6	2,4	Intersection D26 - D106 à droite	09h37	09h37	09h37
85	4	ST LÉGER DE FOURCHES	09h40	09h40	09h40
82,6	6,4	D106 - Monument aux morts à gauche	09h41	09h41	09h41
81,6	7,4	CHAMPEAU-EN-MORVAN	09h45	09h45	09h45
81,6	7,4	D106 - D106K à gauche	09h45	09h45	09h45
80,2	8,8	LE PETIT VERNET D106K - D977bis à gauche	09h46	09h46	09h46
79,9	9,1	Intersection D977bis - D6 à droite	09h48	09h48	09h48
78,3	10,7	MG 2 : SAINT BRISSON	09h49	09h50	09h51
76,7	12,3	SAINT BRISSON : D6 - Pré Dessous à gauche	09h50	09h51	09h52
76,4	12,6	Intersection Pré Dessous - D20 à gauche	09h50	09h51	09h52
74,1	14,9	Intersection D20 - D977BIS à gauche	09h55	09h56	09h57
73,7	15,3	D977BIS - D20 à droite	09h55	09h56	09h57
68,4	20,6	LES VALOTTES : Descente étroite	10h05	10h06	10h08
57,6	28	SPRINT : ALLIGNY-EN-MORVAN	10h12	10h14	10h16
60,7	28,3	D20 - D516 à droite	10h12	10h14	10h16
57	32	MG 1 : PIERRE ÉCRITE	10h17	10h19	10h21
56,7	32,3	PIERRE ÉCRITE : D516 - D980 à gauche	10h17	10h19	10h21
48,4	40,6	SAULIEU : Rond-point les 4 vents en face (1ère sortie)	10h30	10h32	10h34
48	41	Rue de Verdun - Rue Danton à gauche - Traversée dangereuse	10h30	10h32	10h34
47,8	41,2	Rue de la Foire - Rue Jean Bertin en face - Traversée dangereuse	10h31	10h33	10h35
38,9	50,1	SPRINT : LA MOTTE TERNANT	10h42	10h44	10h47
37,3	51,7	Intersection 26 - Rue Moulin Laureau à gauche	10h43	10h45	10h48
35,1	53,9	CHAUSEROSE : Intersection D11C - Route de Fontangy à gauche	10h45	10h47	10h50
32,5	56,5	FONTANGY : Route de Fontangy - D36 à gauche	10h47	10h49	10h52
29,6	59,4	LE BROUILLARD : ENTRÉE SUR LE CIRCUIT	10h54	10h57	11h01
26,9	59,7	D36 - Chemin de Maison Dieu à droite	10h55	10h58	11h02
27,2	61,8	MG 1 : MAISON DIEU	10h57	11h00	11h03
27	62	Chemin de Maison Dieu - D10J à gauche	10h57	11h00	11h03
25,1	63,9	PRÉCY-SOUS-THIL : D10J - Rue Gault à droite	10h58	11h01	11h04
25	64	ZONE DE RAVITAILLEMENT - ZONE DE DÉCHET	10h58	11h01	11h04
24,6	64,4	Intersection Rue Gault - D70 à droite	10h58	11h02	11h05
21,8	67,2	Intersection D70 - D108 à droite	11h06	11h11	11h16
21	68	THIL-LA-VILLE	11h06	11h11	11h16
19	70	NAN-SOUS-THIL	11h07	11h12	11h17
18,8	70,2	D108 - Chemin de Chardon Michel	11h08	11h13	11h18
18,8	70,2	SPRINT : Mur de NAN-SOUS-THIL	11h08	11h13	11h18
16,3	72,7	LE BROUILLARD	11h14	11h19	11h23
15,2	73,8	D36 - Chemin de Maison Dieu à droite	11h15	11h20	11h24
13,9	75,1	MG 1 : MAISON DIEU	11h18	11h24	11h29
11,8	77,2	PRÉCY-SOUS-THIL : D10J - Rue Gault à droite	11h19	11h25	11h30
11,3	77,7	Intersection Rue Gault - D70 à droite	11h20	11h26	11h31
8,4	80,6	Intersection D70 - D108 à droite	11h22	11h28	11h33
5,5	83,5	D108 - Chemin de Chardon Michel	11h25	11h31	11h37
2	87	LE BROUILLARD	11h30	11h34	11h39
1	88	PRECY-SOUS-THIL	11h32	11h37	11h42
0,3	88,7	Rue du Sauvoir - Rue de Chateau à droite	11h32	11h37	11h42
0	89	ARRIVÉE	11h33	11h38	11h43

LA FÊTE DU VÉLO

ALÉSIA
2025

SAMEDI 7 &
DIMANCHE 8 JUIN 2025

GRANDE ROUE SOLAIRE

EXPO - JEUX
Vélos recyclés

PARCOURS
vélo enfant

CÔTE-D'OR CLASSIC JUNIORS 2025

Dimanche 8 juin : Arrivée du contre-la-montre par équipe

ALESIA.COM

CÔTE D'OR
CLASSIC
JUNIORS

MuséoParc
ALÉSIA

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT

ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES



CC
Étupes



AMC
Bisontine



Comité de
Bretagne



VC Villefranche
en Beaujolais



Bourg
Ain Cyclisme



ESCEL
Saint-Étienne



Hexagone Corbas
Lyon Métropole



U19 Région Sud
Academy



Team
31 Jolly



Orléans Loiret
Cyclisme



Nice Métropole
Côte d'Azur



Stade
Toulousain



Racing
U19 PTC



CD Vendée
Piveteaubois



EMC Centre
Armor



Vélo Club Cournon
d'Auvergne



Soudal
Quick-Step



Tigerr
Cycling Team



WWV-Hagen
Berman Jayco



Team
UNO-X NTG



My Velo Cycling
Academy



Acrog-Tormans



Rose Team
NRW



Lee Valley
Youth CC



Team
Coop-Repsol



German
Junior Racing



GrintaRegional
Team Noord



Hot Tubes
Development Team



Goudenbod-Parkhotel
Development Team

La commune de Pouillenay

Pouillenay est une commune de Côte-d'Or située à proximité du canal de Bourgogne, offrant un cadre paisible et verdoyant. Elle est connue pour son patrimoine rural et sa proximité avec Alésia, haut lieu de l'histoire gallo-romaine. Chaque année, la commune accueille des événements sportifs et culturels qui dynamisent la vie locale.

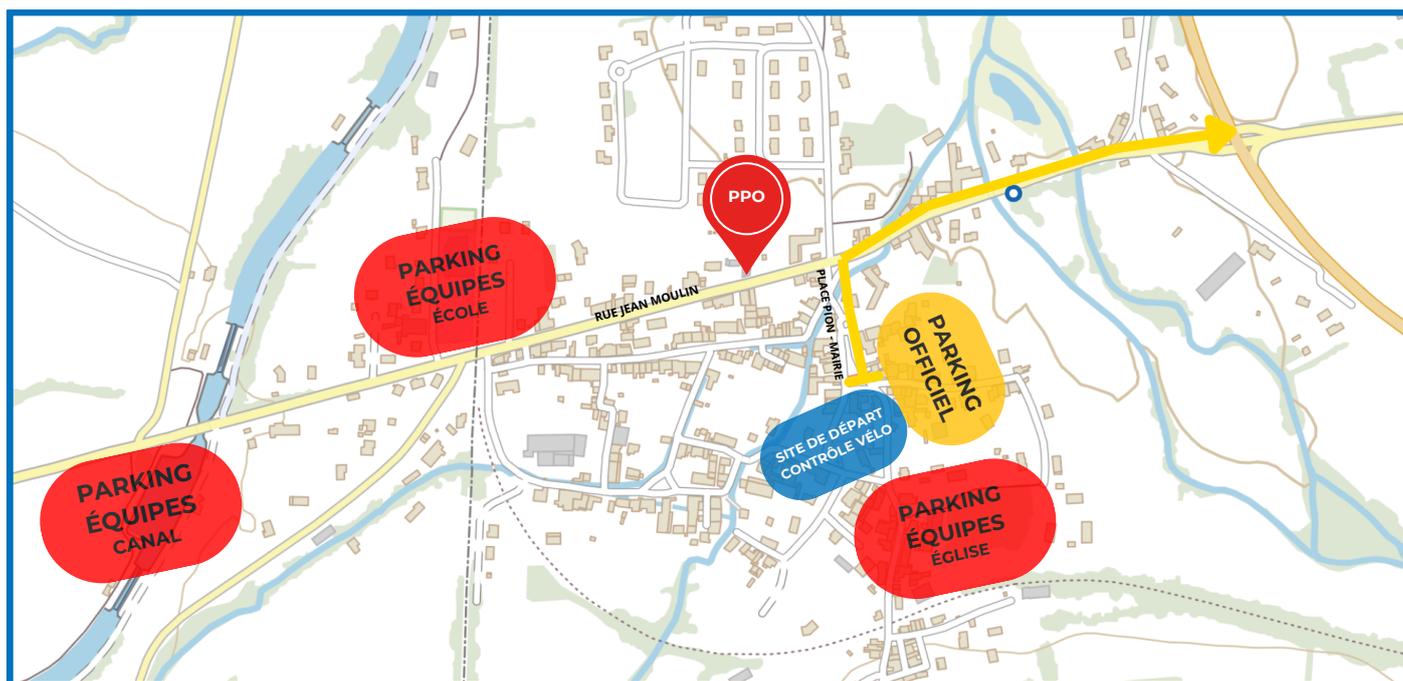
L'Église Saint-Symphorien

L'église Saint-Symphorien de Pouillenay est un édifice religieux au style gothique, dont l'histoire remonte au Moyen Âge. Elle se distingue par son clocher élancé et ses éléments architecturaux témoignant du riche passé de la commune.

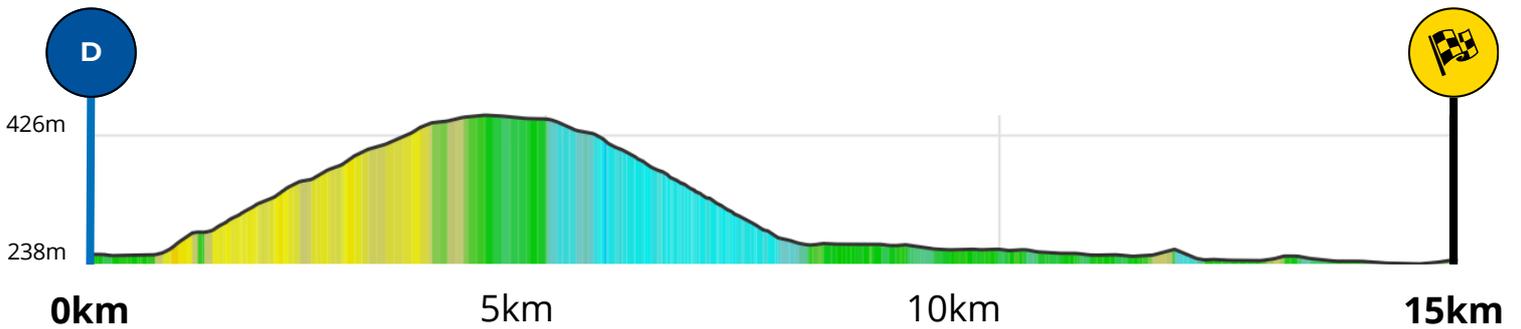
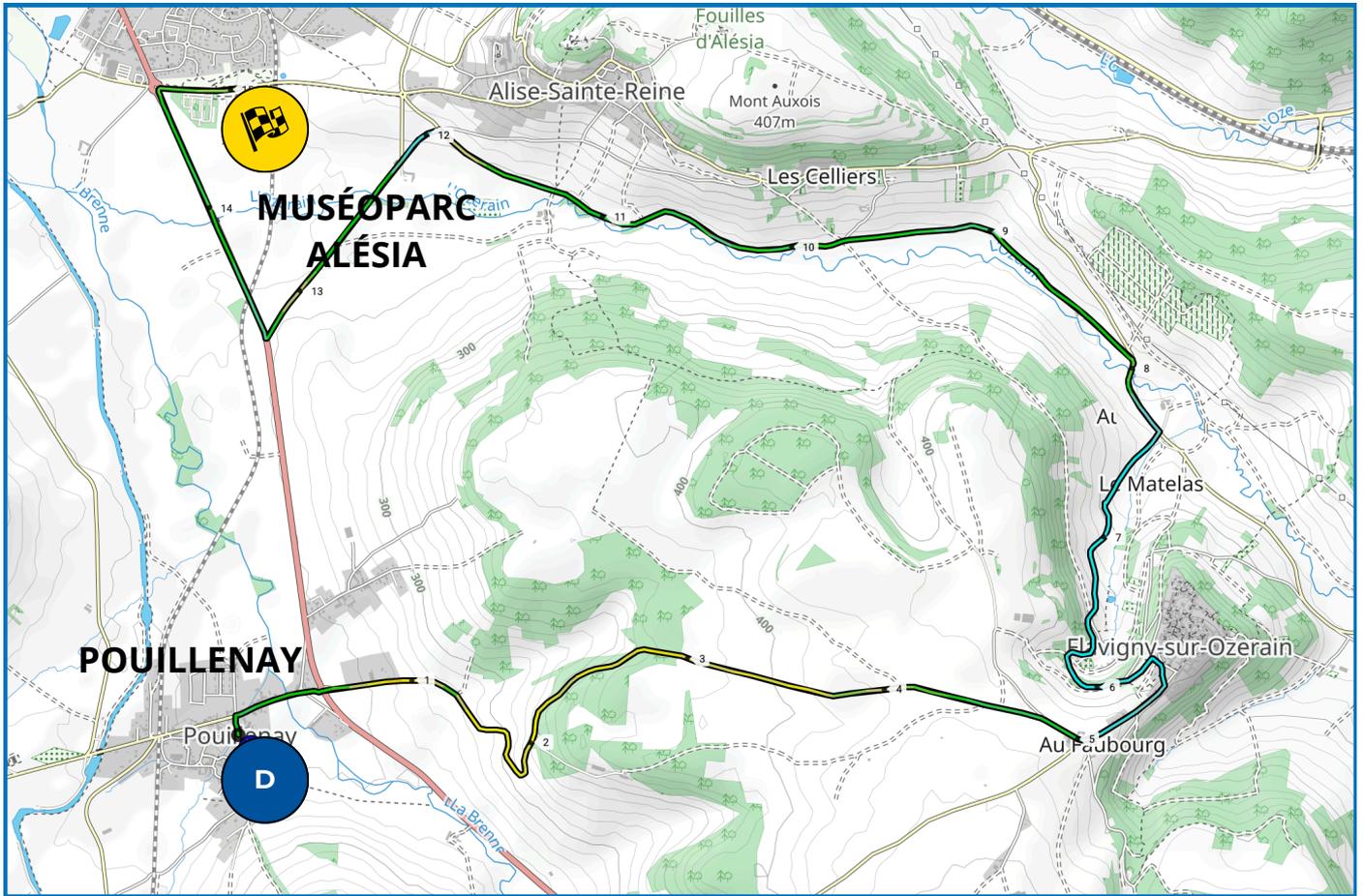
Les sources salées :

Au Nord-ouest près de l'écluse 49 coule une source salée riche en magnésium mentionnée en 1502. Le ruisseau qui en découle imposa la mise en place d'un pont aqueduc sur le canal. On peut repérer dans les prés un construction circulaire qui indique la présence d'un puits romain d'environ 2m de diamètre.

pouillenay.fr 🔍



ETAPE 2 - LE PARCOURS



KILOMÈTRES		ITINÉRAIRE	HORAIRE			
A parcourir	Parcourus		Première équipe		Dernière équipe à partir	
		Départ : POUILLENAY	50km/h	40km/h	50km/h	40km/h
		Départ toutes les 4 minutes				
15	0	POUILLENAY - Place Pion	15h30	15h30	17h30	17h30
14,9	0,1	Place Pion - Rue Jean Moulin à droite	15h30	15h30	17h30	17h30
14,4	0,6	Rue Jean Moulin - Route de Flavigny en face	15h31	15h31	17h31	17h31
9,5	5,5	FLAVIGNY-SOUS-OZERAIN	15h37	15h39	17h37	17h39
9,5	5,5	Traversée de village, puis descente	15h37	15h39	17h37	17h39
7,4	7,6	D9 - D10 à gauche	15h39	15h41	17h39	17h41
7	8	D10 - Moulin chantrier à gauche	15h39	15h41	17h39	17h41
7	8	ALISE-SAINTE-REINE	15h39	15h41	17h39	17h41
3,2	11,8	Route du Moulin - D103 R à gauche	15h44	15h48	17h44	17h48
1,8	13,2	D103R - D905 à droite	15h46	15h50	17h46	17h50
0,4	14,6	D905 - Route des trois ormeaux à droite au rond point	15h47	15h52	17h47	17h52
0	15	ARRIVÉE : MUSÉOPARC ALÉSIA	15h48	15h53	17h48	17h53

INFORMATIONS

CONTRÔLE VÉLO :

Chaque coureur doit se présenter pour un contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ.

DÉPART :

Le premier départ aura lieu à 15h30. Ensuite, les départs auront lieu **toutes les 4 minutes**.

PARCOURS :

Le parcours de cette étape contre-la-montre est indiqué par un marquage au sol de couleur jaune et complété par des flèches directionnelles jaunes du tour de France. Les coureurs auront obligation de rouler à droite de la route.

REPAS :

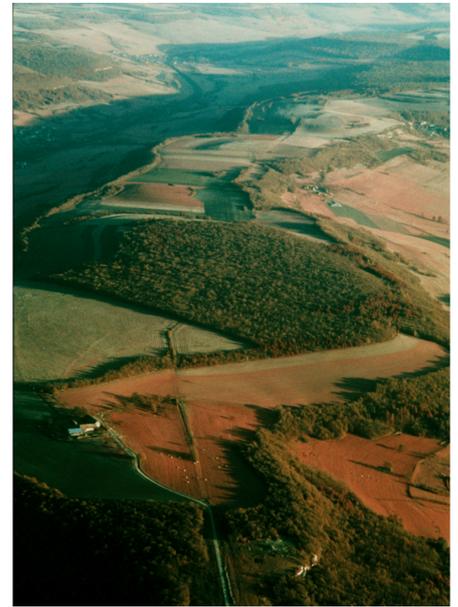
L'organisation propose un repas sur réservation le samedi midi, à partir de 12h00 au gymnase de Précý-sous-Thil.

MuséoParc ALÉSIA



Le MuséoParc Alésia a été conçu pour faire mémoire de ce qui s'est réellement passé à Alésia. Il est articulé autour de trois sites :

- le Musée qui présente l'histoire d'Alésia, de la Préhistoire à nos jours,
- les vestiges de la ville gallo-romaine d'Alésia,
- la statue de Vercingétorix érigée par Napoléon III.



alesia.com



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES OFFICIELS



MAILLOTS DISTINCTIFS

CÔTE D'OR
CLASSIC
JUNIORS



Maillot du leader du classement des sprinters



Maillot du leader du classement au temps



Maillot du leader du classement des grimpeurs



Maillot du vainqueur d'étape



Maillot du leader du classement de meilleur J1



Maillot du plus combatif pour Arnaud De Vecchi

LA VILLE DE POUILLY-EN-AUXOIS :

Pouilly en Auxois, commune de Côte d'Or, est idéalement située au coeur de la Bourgogne. La commune de Pouilly-en-Auxois est très importante au niveau local avec le canal de Bourgogne et les villages voisins créent une dynamique qui offre un cadre de vie verdoyant. On y trouve de nombreux commerces et tous les services nécessaires au bien-être de ses habitants et de ses visiteurs.

LE CANAL DE BOURGOGNE :

Ce canal, long de 242 km, comporte 189 écluses, 4 ponts canaux et un tunnel de 3 333 m en son point le plus élevé à Pouilly-en-Auxois (altitude : 378 m) et est donc à ce titre le plus haut canal de France.

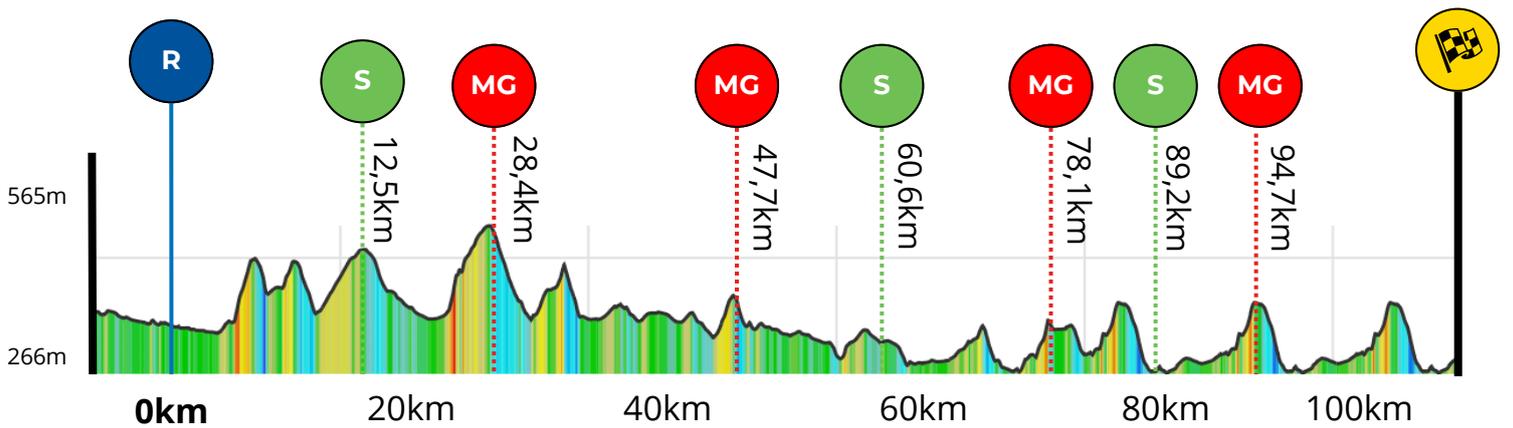
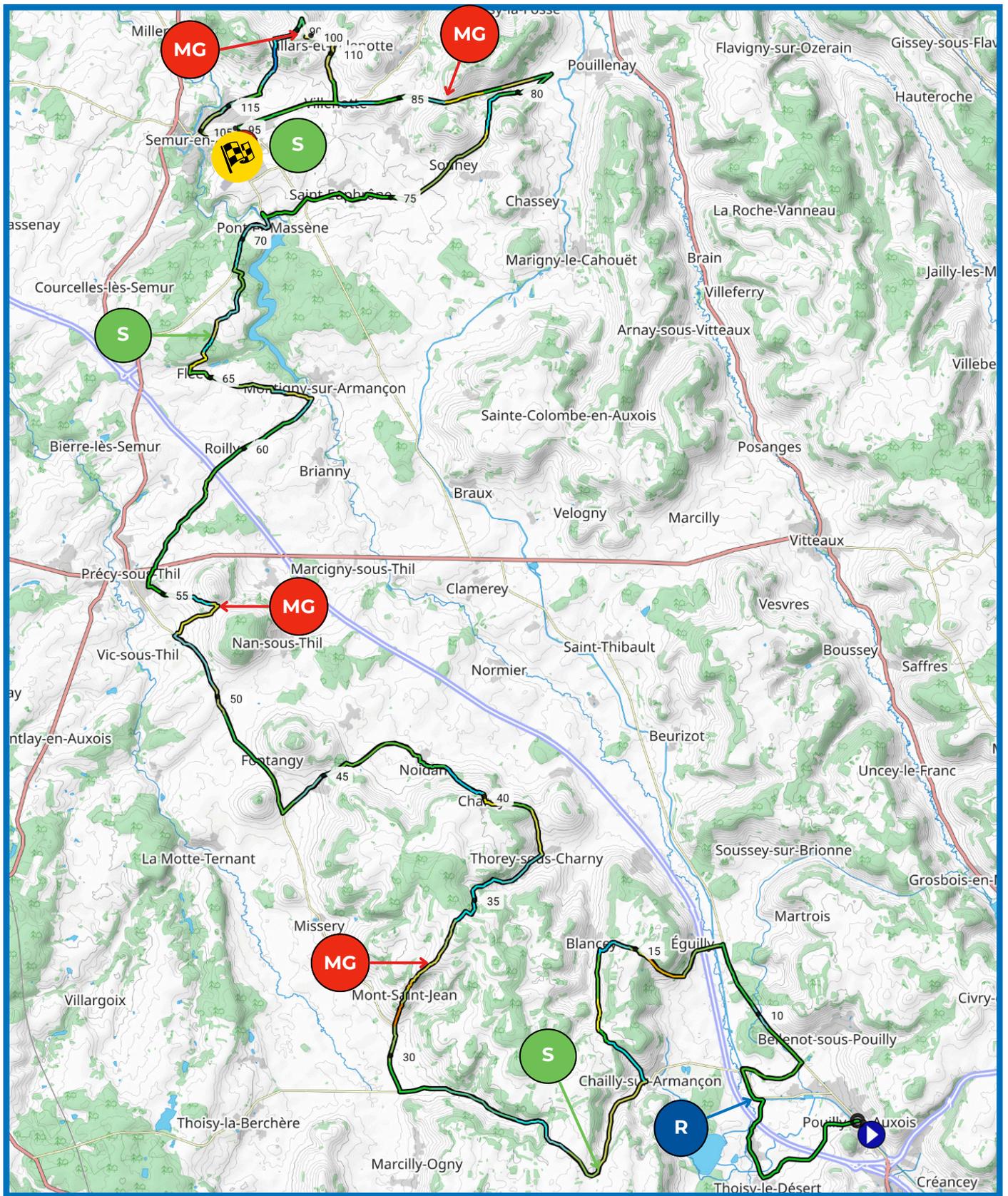
Le canal de Bourgogne c'est aussi plus de 225kms de chemins de halage. Aujourd'hui ils sont utilisés pour se promener en VTT, VTC ou à pied.

LIEU D'INTÉRÊT :

La voûte du canal de Bourgogne est un tunnel-canal de 3 333 m situé sur Pouilly-en-Auxois et construit en 1775. Son impressionnante traversée se fait en bateau sur le canal.

pouilly-en-auxois.fr 🔍





LA VILLE DE SEMUR-EN-AUXOIS

Capitale historique de l'Auxois en Bourgogne, Semur-en-Auxois est une ville de près de 4500 habitants qui offre un véritable voyage dans le temps à travers ses ruelles et monuments emblématiques comme la collégiale, le donjon et ses fortifications, ses hôtels particuliers et ses maisons de vigneron, le tout dans un bel écrin de verdure.

ÉVÉNEMENT :

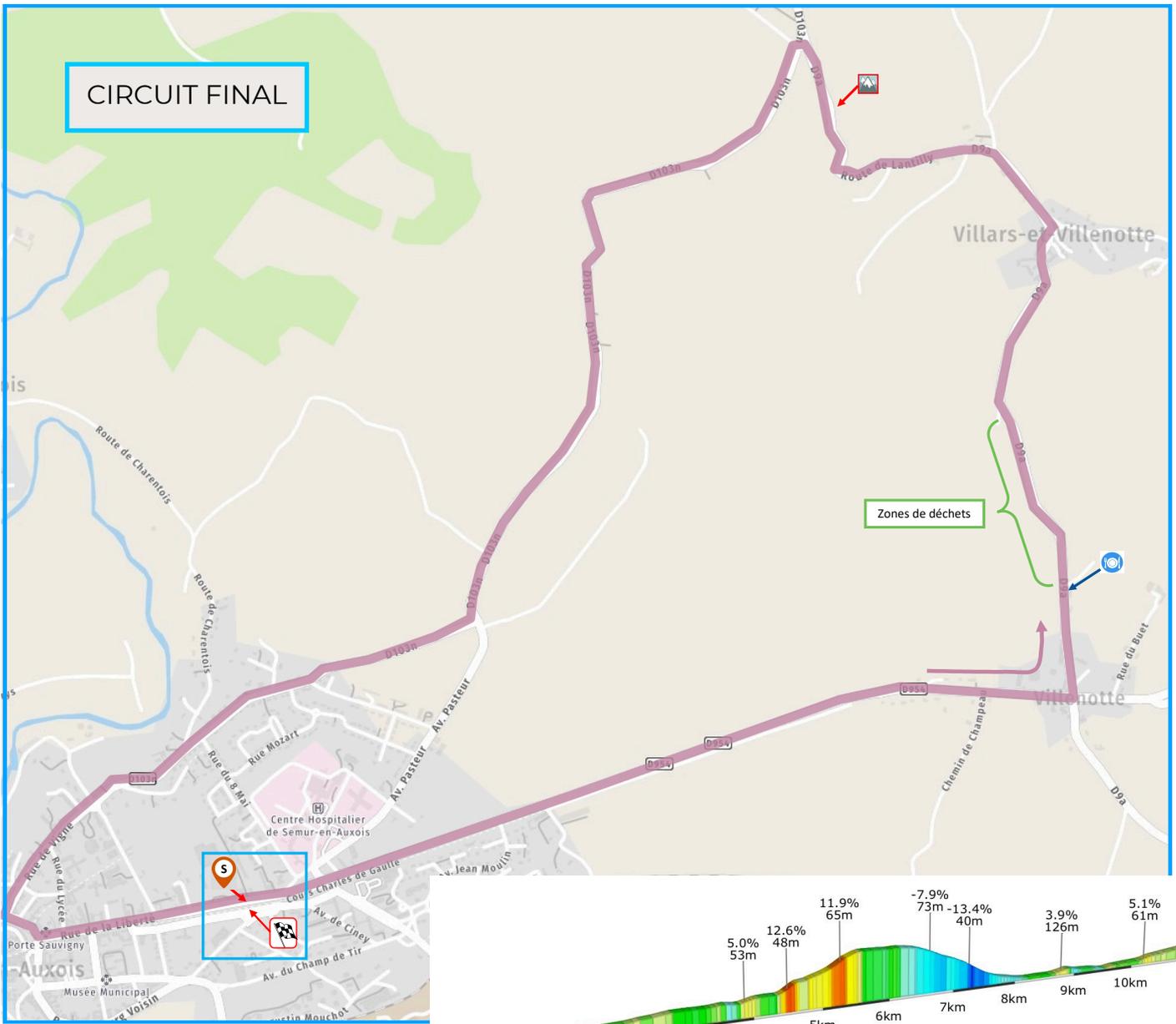
La fête de la Bague est le rendez-vous de l'année. Ce rendez-vous regroupe la plus historique et mythique course de chevaux, la course des Chaussées se déroulant dans les ruelles semuroises. Sans oublier : le feu d'artifice, la fête foraine et la foire commerciale du 31 mai.

LIEUX D'INTÉRÊT :

- La Collégiale Notre-Dame domine la cité et apparaît comme un immense vaisseau de pierre voguant sur les ondulations verdoyantes de l'Auxois.
- La Tour de l'Orle d'Or : tour maîtresse du donjon édifée en 1274 propose sur 4 niveaux les collections constituées au fil de temps.
- Le viaduc du Paris-Lyon-Marseille est long de 110 m et comporte 7 arches, dont la plus haute mesure 35 m offre une vue imprenable sur la cité médiévale semuroise.

ville-semur-en-auxois.fr 🔍





ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMÈTRES		ITINÉRAIRE	HORAIRES		
À parcourir	Parcours		45km/h	42km/h	39km/h
Départ fictif: 5,7km		Départ fictif: POUILLY-EN-AUXOIS Place de la libération	Départ fictif à 11h50		
110,1	0	THOISY-LE-DESERT à droite	11h54	11h54	11h54
110,1	0	Croisement D108C - D977BIS à gauche	12h01	12h01	12h01
110,1	0	DÉPART RÉEL : D977BIS	12h00	12h00	12h00
109,4	0,7	D977BIS - Moulin Commot à droite (virage serré)	12h02	12h02	12h02
107,7	2,4	Moulin Commot - D970 à gauche	12h04	12h04	12h04
104	6,1	D970 - D108D à gauche	12h09	12h09	12h09
103,1	7	EGUILLY : D108D - D108D à gauche	12h09	12h09	12h09
102,6	7,5	D108D - C5 à droite	12h10	12h10	12h10
99,6	10,5	BLANCEY : virage serré à gauche	12h14	12h15	12h16
97,6	12,5	SPRINT : LANTILLIÈRE	12h17	12h18	12h19
96	14,1	CHAILLY-SUR-ARMANÇON : D108C - D977BIS à droite	12h19	12h20	12h21
93	17,1	SAUSSEAU	12h21	12h22	12h23
86,9	23,2	D977BIS - D36 à droite	12h30	12h32	12h35
85,1	25	ORMANCEY : D36 - Route d'Ormancey à droite	12h31	12h33	12h36
81,7	28,4	MG 1 : MONT-SAINT-JEAN	12h35	12h38	12h40
78,5	31,6	THOREY-SOUS-CHARNY : D117 - D108 à gauche	12h38	12h41	12h44
75,8	34,3	CHARNY	12h47	12h20	12h51
73	37,1	NOIDAN : D108 - D26C à gauche	12h50	12h53	12h56
69,4	40,7	CHAZELLE-L'ÉCHO : D26 - D36 à droite	12h55	12h58	13h01
67,9	42,2	FONTANGY	12h56	12h59	13h02
63,8	46,3	LE BROUILLARD - chemin du château de Thil à droite	13h03	13h06	13h09
62,4	47,7	MG 1 : MAISON DIEU	13h05	13h08	13h11
60,4	49,7	PRÉCY-SOUS-THIL : Route de Maison Dieu - D10 à droite	13h09	13h12	13h15
59,9	50,2	Intersection D10 - D70 en face	13h10	13h13	13h16
57,9	52,2	Intersection D10 - D10L en face	13h11	13h14	13h17
56,2	53,9	ROILLY	13h12	13h15	13h18
53,6	56,5	MONTIGNY-SUR-ARMANÇON : D10 - D103H à gauche	13h17	13h19	13h21
50,3	59,8	LE VAL-LARREY : D103H - D103F à droite	13h21	13h25	13h29
49,5	60,6	SPRINT : CIMETIÈRE DE FLÉE	13h22	13h26	13h30
47,8	62,3	ALLEREY	12h24	12h28	12h32
46,8	63,3	PONT-ET-MASSÈNE : D103F - D103ZB à gauche	13h25	13h29	13h34
46,7	63,4	Intersection D103ZB - D103Z à droite	13h25	13h29	13h34
44,5	65,6	D103B - Rue des Moulins à droite (virage dangereux)	13h26	13h30	13h35
43,1	67	D103B - D10C en face	13h29	13h34	13h39
40,2	69,9	ST EUPHRÔNE : D10C - D9L à gauche	13h31	13h36	13h41
38,1	72	SOUHEY	13h38	13h43	13h48
34,8	75,3	POUILLENAY : D9L - D9 à gauche (virage à l'épingle)	13h39	13h44	13h49
32	78,1	MG 1 : LA CHASSAIGNE	13h45	13h50	13h55
29,2	80,9	VILLENOTTE Intersection D9 en face	13h47	13h52	13h57
29,1	81	ENTRÉE CIRCUIT : carrefour D954 - D9A à droite	13h47	13h52	13h57
27,2	82,9	VILLARS-ET-VILLENOTTE	13h53	13h59	14h04
26,1	84	Carrefour D9A - D103N à gauche	13h54	14h00	14h05
23,6	86,5	Carrefour D103N à droite	13h56	14h02	14h08
23,1	87	SEMUR-EN-AUXOIS	13h56	14h02	14h08
21,6	88,5	Rue de Vigne - Rue du Pont Joly à gauche	13h58	14h04	14h10
21,6	88,5	DÉBUT DU SECTEUR PAVÉ	13h58	14h04	14h10
21,2	88,9	Fin du secteur pavé (400m)	13h59	14h05	14h11
20,9	89,2	SPRINT : 1er PASSAGE LIGNE D'ARRIVÉE	13h59	14h05	14h11
20,9	89,2	DÉBUT DU 1er TOUR (1/2)	13h59	14h05	14h11
20,9	91,2	ZONE DE DÉCHET	13h59	14h05	14h11
18	92,1	VILLENOTTE Carrefour D945 - D9A à gauche	14h04	14h10	14h16
15,4	94,7	MG 1 : Carrefour D9A - D103N à gauche	14h10	14h16	14h22
12,6	97,5	Carrefour D103N à droite	14h12	14h18	14h24
10,8	99,3	Rue de Vigne - Rue du Pont Joly à gauche	14h13	14h19	14h25
10,8	99,3	DÉBUT DU SECTEUR PAVÉ	14h13	14h19	14h25
10,4	99,7	Fin du secteur pavé (400m)	14h14	14h20	14h26
10	100,1	2ème passage sur la ligne	14h14	14h20	14h26
10	100,1	DÉBUT DU 2ème TOUR (2/2)	14h14	14h20	14h26
7,1	103	VILLENOTTE Carrefour D945 - D9A à gauche	14h18	14h26	14h32
4,1	106	Carrefour D9A - D103N à gauche	14h19	14h27	14h33
1,6	108,5	Carrefour D103N à droite	14h21	14h29	14h35
0,7	109,4	Rue de Vigne - Rue du Pont Joly à gauche	14h28	14h35	14h43
0,7	109,4	DÉBUT DU SECTEUR PAVÉ	14h28	14h35	14h43
0,3	109,8	Fin du secteur pavé (400m)	14h29	14h36	14h44
0	110,1	ARRIVÉE	14h29	14h36	14h44

LES ANCIENS VAINQUEURS

2022



Jean-Loup FAYOLLE

Professionnel chez
Arkéa-B&B Hôtels



Gabriel BERG

Ex-professionnel chez
Soudal Quick-Step



Edgard BERTHELEMY

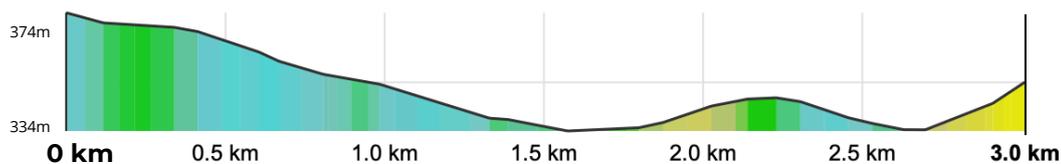
Coureur Élite
au SCO Dijon

2024



3 DERNIERS KILOMÈTRES

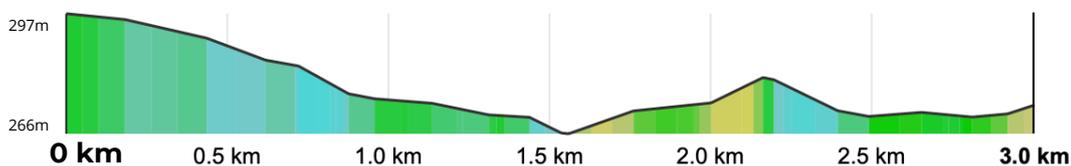
ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



GRILLE DE PRIX

	Général	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Sprint général	Grimpeur général	Meilleur J1	Équipe général
Place	1223/25	645/20	645/20	910/20	120/2	120/2	122/3	100/3
1	200	100	100	175	80	80	61	50
2	146	75	75	100	40	40	38	30
3	122	50	50	75			23	20
4	110	40	40	60				
5	98	30	30	50				
6	85	30	30	50				
7	73	30	30	50				
8	61	30	30	50				
9	49	30	30	50				
10	43	30	30	20				
11	37	20	20	20				
12	30	20	20	20				
13	24	20	20	20				
14	18	20	20	20				
15	15	20	20	20				
16	14	20	20	20				
17	14	20	20	20				
18	14	20	20	20				
19	12	20	20	20				
20	11							
21	11							
22	9							
23	9							
24	9							
25	9							

Les prix sont envoyés à la fin de la saison par le comité régional.

**LES OFFICIELS**

Les couettes, draps, serviettes et oreillers sont prévus pour chaque couchage. Les petits-déjeuner sont à l'hôtel.

HOTEL DU COMMERCE

19 rue de la Liberté
21140 **SEMUR-EN-AUXOIS**

**LES PRESTATAIRES
TECHNIQUES**

Les couettes, draps, serviettes et oreillers sont prévus pour chaque couchage. Les petits-déjeuner sont à l'hôtel. Les diners se font à la brasserie du marché, avenue Général Mazzillier, 21140 Semur-en-Auxois.

RELAIS DU PAYS

15 rue de l'Hôtel de Ville
21390 **PRÉCY-SOUS-THIL**

MOTARDS

Les couettes, draps, serviettes et oreillers sont prévus pour chaque couchage. Les petits-déjeuner et les diners se font au restaurant Terminus, 2 Rte de Maison Neuve, 21390 Précý-sous-Thil.

Les équipes ayant souhaité être hébergée selon les modalités proposées par l'organisation recevront un document descriptif de leurs hôtels.

Centre Hospitalier de Semur

03.80.89.64.64
3 Avenue Pasteur,
21140 SEMUR-EN-AUXOIS

Centre Hospitalier de Dijon

03.80.29.30.31
14 Rue Paul Gaffarel,
21000 DIJON



RÈGLEMENT PARTICULIER

Art 1. Organisation

La Côte d'Or Classic Juniors est organisée par la Pédale Semuroise. Elle se dispute sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule les 08 et 09 juin 2025.

Art. 2 Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier international en classe MJ 2.1. Elle est disputée sur deux journées, composé de une demi-étape en ligne, une demi-étape contre-la-montre par équipe et une étape en ligne.

Art 3. Participation

Conformément à l'article 2.1.005, l'épreuve est ouverte aux licenciés U19, la participation se fait obligatoirement par équipe constituée de 6 coureurs :

- équipes nationales
- équipes régionales et de club
- équipes mixtes

Art 4. Prix

La grille des prix et des différents classements se trouve en page 26 du livret de route. Les coureurs devront être présent aux cérémonies protocolaires pour prétendre à leurs récompenses.

Art 5. Permanence

La permanence de départ avec la confirmation des partants ainsi que le retrait des dossards se tient, le samedi 07 juin 2025 de 15h45 à 16h30 à l'Espace Jean Bertin, 21210, Saulieu.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence des membres du collège des arbitres, est fixée à 16h45 à la permanence. Une réunion des pilotes est fixée à 17h30.

Art 6. Assistances

L'assistance de dépannage neutre est assurée par la société Assistance Sports Médias au moyen de 2 voitures et une moto.

Art 7. Radio Tour

Les informations courses sont émises par radio sur la fréquence « RADIO TOUR » 157.550 Mhz.

Art 8. Classements

L'épreuve comprendra :

- Un classement général (Essence du Bois & B.L)
- Un classement sprint (Groupama & Ponzio)
- Un classement grimpeur (CORAI & CRAI)
- Un classement jeune (Point S Pneu et ICSEO)

Pour bénéficier des prix des différents classements, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Art 9. Classement général aux temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes.

Conformément à l'article 2.6.027 la règle des 3 derniers kilomètres sera appliquée dans l'ensemble des étapes en ligne. L'article 2.6.028 de l'UCI sera appliqué pour le contre-la-montre par équipe.

En cas d'ex aequo il est fait application de l'article 2.6.015 du règlement de l'UCI.

Art 10. Classement par équipe

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, sauf pour l'étape contre-la-montre par équipe.

En cas d'ex aequo, il est fait l'application de l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI.

Art 11. Classement SPRINTEUR

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans les sprints intermédiaires selon l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

Chaque sprint attribuera 6, 4 et 2 points aux trois premiers coureurs passant la ligne.

En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.016 du règlement UCI.

Art 12. Classement GRIMPEUR

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus aux sprints de la montagne.

GPM : 5, 3 et 2 points aux trois premiers coureurs passant la ligne.

En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.017 du règlement UCI.

Art 13. Classement JEUNE

Il sera déterminé par l'addition des temps des trois étapes, compte tenu des éventuelles pénalités pour les coureurs U19 1ère année.

En cas d'égalité, se référer à l'article 2.6.015 du règlement UCI.

Art 15. Plus combatif

Pour chaque étape en ligne, un jury présidé par le directeur de l'organisation récompensera le « plus combatif », il recevra un maillot distinctif et un lot. Idem pour désigner le plus combatif de la deuxième édition.

Art 16. Protocole

Conformément à l'article 2.6.018 bis du règlement UCI, à chaque fin d'étape les coureurs leader des différents classements ainsi que le plus combatif doivent de se présenter au protocole sur le podium dans un délai de 10min après leur arrivée.

Suivant l'article 2.6.018, le port des maillots de leader est obligatoire. Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

1. Classement général
2. Classement sprinteur
3. Classement grimpeur
4. Classement meilleur jeune
5. Plus combatif
6. Vainqueur d'étape

Les vainqueurs d'étape et les coureurs élus plus combatif se voient remettre un maillot mais il ne sera pas à porter.

Art 17. Ravitaillement

Les coureurs devront se laisser glisser à la hauteur de la voiture de leur directeur sportif. Le ravitaillement ne pourra se faire que derrière la voiture de l'arbitre.

Les ravitaillements à pied seront effectués pied à terre à droite de la route.

Art 18. Zone de déchets

L'organisation met en place des zones de collectes destinées à la récupération des déchets. Tout jet de déchet n'étant pas garanti d'être récupéré sera sanctionné par le collège des arbitres.

Art 19. Contre-la-montre par équipe

Chaque coureur doit se présenter pour un contrôle de sa bicyclette au plus tard 15min avant son départ.

Le premier départ a lieu à 15h30, ensuite les départs ont lieu toutes les 4 minutes.

Le temps sera pris sur le 3ème coureurs.

Application du temps compensé :

Pour l'établissement du classement général individuel, l'écart de temps pris en compte entre deux équipes à l'issue du contre-la-montre par équipes sera plafonné à 5 secondes, quel que soit l'écart réel enregistré.

En revanche, le classement de l'étape sera établi sur la base des temps réels enregistrés par les commissaires-chronométrateurs.

Art 20. Utilisation des trottoirs

Lors de la troisième étape, les coureurs devront impérativement emprunter la section pavée sans monter sur les accotements pour les éviter.

Art 21. Ordre de départ du contre-la-montre

L'ordre de départ de l'étape contre-la-montre par équipes est l'ordre inverse du classement général par équipes à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui partira le dernier.

Art 22. Délais d'arrivée

Les délais d'arrivée ont été augmenté :

- à 15% pour la 1ère étape
- à 30% pour l'étape CLM
- à 15% pour la 3ème étape

Art 23. Coureurs retardés

Au delà de 15 minutes du groupe principal, les coureurs seront arrêtés par les commissaires pour des raisons de sécurité.

Art 24. Abandon

Le coureur qui abandonne doit enlever immédiatement son dossard et le remettre à un arbitre ou au véhicule balai.

Art 25. Contrôle antidopage

Les lieux du contrôle médical sont les suivants :

- Etape 1 Maison de retraite de Précy-sous-Thil
- Etape 2 MuséoParc Alé
- Etape 3 Centre social de Semur-en-Auxois

Art 26. Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Art 27. Transpondeurs et dossards

Les transpondeurs, plaques de cadre et dossards devront être rendu à l'organisateur après l'épreuve. Tout équipement (radio ou transpondeur) non restitué à la fin de l'épreuve sera facturé 85 euros.

Art 28. Médical

Le service médical est assuré par 2 médecins, 1 infirmière et 3 ambulances.

Tout coureur mineur à la date de l'épreuve devra être en possession d'une autorisation parentale en cas d'intervention médicale. Le service médicale et l'organisation se dégagent de toute responsabilité en cas de litige.

Art 29. Respect du code de la route

Conformément à l'article 1.2.082 les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

Art 30. Sécurité Responsabilités – Devoirs

Les transpondeurs, plaques de cadre et dossards devront être rendu à l'organisateur après l'épreuve. Tout équipement (radio ou transpondeur) non restitué à la fin de l'épreuve sera facturé 85 euros.

Art 31. Droit à l'image

Toute personne participant ou suivant l'épreuve autorise l'organisation à utiliser des images où elle peut être susceptible d'apparaître. Chaque coureur désigné devra répondre aux interviews des speakers.

Art 32. Approbation du règlement

Toute personne participant ou suivant l'épreuve implique la prise de connaissance du présent règlement et de son accord.



UN GRAND
Merci
À TOUS NOS
BÉNÉVOLES

